
Installation d'un dispositif de vidéo protection



La commune de Froncles a décidé de mettre en place un système de vidéo protection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune.

Il convenait d'installer des caméras sur la voie publique et aux abords de lieux ouverts au public. L'installation de ce dispositif de vidéo protection permettra une prévention sur site.

Il a pour but de dissuader par la présence ostensible de caméras, de réduire le nombre de faits commis, de renforcer le sentiment de sécurité, de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité, de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

C'est l'entreprise EURO PROTECT qui a été retenue.

7 sites ont été choisis :

- Mairie avec 1 caméra, Centre Socioculturel avec 3 caméras, Gymnase Gilbert Perrin avec 2 caméras,
- Intersection rue Bel Air/Rue des Ecoles : 1 caméra,
- Rue des Ecoles : 1 caméra,
- Rue des Ecoles/Ateliers Municipaux : 2 caméras, objectif 180°
- Rue du 1^{er} Mai/Rue Général Leclerc : 3 caméras,
- Rue des Ponts : 1 caméra

Les travaux ont débuté en juillet et se sont terminés en fin d'année.

Si nécessité, ce programme pourra être complété par d'autres caméras.

Luc NOIROT

